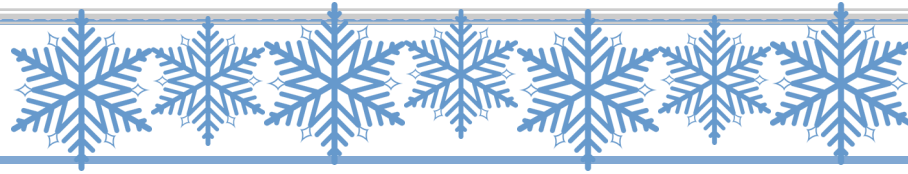




AQDRLL

INFO



N°65 – Décembre
2019

Maisons des aînés vs CHSLD

La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, a dévoilé le 26 novembre son « *grand redressement* » pour les aînés en perte d'autonomie. Un investissement de plus de 2,6 milliards de dollars par le gouvernement pour construire 2 600 nouvelles places dans des maisons des aînés, ainsi que la rénovation de 2 500 places en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). D'ici 2022.

Il n'y a rien à redire quant au concept : les maisons des aînés seront des groupes de 12 unités, chambres individuelles, climatisées, ambiance familiale, espaces communs conviviaux, etc. On ne peut que se joindre au concert des éloges.



Cependant, nous avons plusieurs interrogations en signe de dollars : comment évaluer le réalisme des montants investis et surtout comment prévoir ceux à investir en permanence pour le fonctionnement de ces places additionnelles ?

- Le coût (construction ou rénovation) atteint 500 000 \$ par place. C'est, d'après [La Presse](#), 40% de plus que les dernières places construites en CHSLD et le double des places construites par des résidences privées.
- À qui appartiendront ces maisons ? ces terrains ? Au gouvernement en pleine propriété ? Y aura-t-il des partenariats avec le privé (PPP)? Est-ce le réseau qui assurera le fonctionnement ?
- Comment ces presque 3 milliards sont-ils répartis sur les exercices financiers 2019-2020 (en cours), 2020-2021 (l'an prochain) et 2021-2022 (année précédant les élections) ?



Maisons des aînés vs CHSLD (suite)

Toutes ces questions cruciales n'ont pas été précisées et il serait important d'avoir des informations additionnelles sur comment se réalisera ce projet annoncé en grande pompe.

Aussi, l'investissement initial ne garantit pas que suivra l'argent nécessaire au fonctionnement. Le nouveau mode de services (plus respectueux du rythme de vie et des préférences des résidents) apportera la nécessité de personnel et de services supplémentaires. Or, la pénurie de personnel est telle dans les CHSLD existants qu'on fait clairement face, selon la [Protectrice du citoyen](#), à des réductions de service (coupures de bains, par exemple) qui lèsent les droits des résidents et s'apparentent à de la maltraitance.

Comment croire qu'on va, d'ici deux ans trouver le personnel et les ressources pour donner des services convenables dans 6 000 des 33 000 places en CHSLD public?

Et les 27 000 autres résidents ? Y a-t-il une évaluation d'ensemble ? Un plan à long terme ? Le gouvernement actuel n'a pas consulté récemment les aînés et les partenaires du domaine pour faire le tour du dossier.

On sait que ce ne sont pas les études et les rapports internes qui manquent pour souligner la dégringolade des ressources publiques affectées à l'hébergement des aînés, lesquelles ne sont malheureusement pas compensées comme il faudrait par le soutien à domicile, jamais aussi intensif qu'il faudrait pour répondre aux vrais besoins.

La plupart des partenaires se posent ces questions et demandent une réflexion plus approfondie ([Le Devoir](#)). L'AQDR Laval-Laurentides croit aussi que les maisons des aînés prévues ne peuvent être qu'une petite partie de la solution. Mais il ne semble pas que des réflexions et des consultations soient en cours sur l'ensemble du dossier et c'est inquiétant.

Et la question qui tue :

qui aura accès à ces superplaces confortables et conviviales ?



Laval municipalité amie des aînés

Plan d'action 2019-2021

Le 5 décembre dernier, l'AQDR Laval-Laurentides était présente pour le dévoilement du deuxième plan d'action MADA de la Ville de Laval

Initié au Québec par le ministère de la Famille et des Aînés, le programme de soutien à la démarche *Municipalités amies des aînés* (MADA) vise à appuyer et reconnaître les municipalités qui adaptent leurs services et structures aux besoins des personnes âgées. Ceci en vue de contrer les discriminations que les aînés peuvent subir (âgisme) en matière d'habitation, de loisir, d'aménagement urbain, de transport et de sécurité, tout en mettant en valeur le plein potentiel de ces personnes.

L'élaboration du plan d'action 2019-2021 s'est appuyé sur une démarche concertée et intersectorielle, réalisée en plusieurs étapes sur près de deux ans. Le plan s'articule autour des enjeux et constats et se décline en trois grandes orientations ainsi qu'en une dizaine d'objectifs.

Vous pouvez consulter le plan d'action 2019-2021 de la Ville de Laval en [cliquant ici](#).

Sur la photo, de gauche à droite: Lucie Gaudreault– Développement social à Ville de Laval et Pierre Lynch, président du conseil d'administration de l'AQDR Laval-Laurentides



LAVAL

**POUR TOUS LES CITOYENS
LAVALLOIS EN QUÊTE
D'UNE RESSOURCE
COMMUNAUTAIRE
ET D'ENTRAIDE.**

**UN NUMÉRO FACILE
À RETENIR: 211
UN SITE WEB CONVIVAL
ET BILINGUE: 211LAVAL.CA**

Service gratuit, 7 jours sur 7, de 8h à 18h.
Répertoire de 300 organismes de Laval.

Service multilingue également disponible



MONIQUE SAUVÉ
Députée de Fabre



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

*Porte-parole de l'opposition officielle
en matière d'emploi et de solidarité sociale
Porte-parole de l'opposition officielle
pour les aînés et les proches aidants*

Bureau de circonscription

538, rue Principale
Laval (Québec) H7X 1C8
Tél. 450 689-5516 Téléc. 450 689-7842
Monique.Sauve.FABR@assnat.qc.ca



À votre agenda



Nos activités régulières 2019-2020



Voici les dates de nos conférences pour 2020. À moins d'avis contraire, les conférences ont lieu au *Carrefour Axion 50 plus, 435 boul. Curé-Labelle (Laval), de 13h30 à 16h au local 209*. Pour réserver votre place, veuillez composer le 450 978-0807.

Visiter notre [site internet](#) régulièrement pour connaître les détails des conférences et autres événements.

Veillez noter qu'il n'y aura pas de conférence en janvier 2020. Nous reprendrons nos activités régulières le mardi 25 février 2020.

Mardi 25 février 2020

Préparez vos impôts: les déductions provinciales et fédérales

Mardi 31 mars 2020

Les directives médicales anticipées (DMA)

Mardi 28 avril– Oh mémoire ne me quitte pas !

Mardi 26 mai 2020-Assemblée générale annuelle de l'AQDR Laval-Laurentides



Téléchargez le dépliant de nos activités [ICI](#)



NOUVEAU POINT DE SERVICE POUR LES MEMBRES DANS LES LAURENTIDES

Bonne nouvelle ! Depuis le 15 novembre, l'AQDR Laval-Laurentides a un nouveau bureau, situé au **227 rue de la Gare, Saint-Jérôme J7Z 4Y4** dans l'immeuble du Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme.

L'objectif de ce nouveau local est d'accommoder les membres de la région des Laurentides qui veulent venir renouveler, adhérer sur place, ou simplement nous rencontrer et obtenir de l'information.

Nous y serons à tous les vendredis de 8h à 12h.

Au plaisir de vous rencontrer!



Programme PAS

Prévention-autonomie-sécurité

Inscrivez-vous et bénéficiez d'une visite de courtoisie !

Vous êtes résident de Saint-François, Saint-Vincent-de-Paul ou Laval-Ouest à Laval ?

Le **programme PAS** est destiné aux personnes vivant seules âgées de 65 ans et plus. Il vise à s'assurer qu'elles vivent dans un endroit sécuritaire pour leur permettre de demeurer à domicile le plus longtemps possible.

Des visites à domicile sont effectuées par une équipe formée d'un policier, d'un pompier et d'un intervenant pour vérifier la sécurité des lieux et prodiguer des conseils aux occupants.

Une trousse de sécurité est remise à chaque personne rencontrée.

Pour prendre rendez-vous ou pour davantage d'information, il suffit de communiquer avec le Centre de bénévolat et moisson Laval :

- 450 681-6164, poste 2329
- pas@benevolatlaval.qc.ca.

Vous pouvez également inscrire un de vos proches !

Pour ce projet, l'AQDR Laval-Laurentides a suscité une concertation entre la Ville de Laval, le Centre de bénévolat et moisson Laval, le Service de police de Laval, le Service de sécurité incendie de Laval et le CISSS de Laval.



PRÉVENTION AUTONOMIE SÉCURITÉ

Vivre chez soi
en santé et en sécurité...
pourquoi PAS!

- Bénéficiez d'une visite de courtoisie d'un policier, d'un inspecteur en prévention incendie et d'un intervenant.
- Obtenez une trousse personnalisée en **cadeau**.
- Inscrivez-vous ou référez une personne de votre entourage, par exemple : un voisin ou un proche.

J'ADHÈRE !

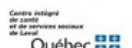


Critères d'admissibilité

- Avoir 65 ans ou plus;
- Vivre seul ou en couple;
- Demeurer à Laval dans le secteur Saint-François, Saint-Vincent-de-Paul ou Laval-Ouest;
- Consentir à notre visite;
- Souhaiter rester à domicile le plus longtemps possible, en toute sécurité.

Faites le premier PAS !

Information ou inscription
450 681-6164, poste 2329
pas@benevolatlaval.qc.ca



Signer pour faire bouger les choses...



Pétition : un crédit d'impôt pour proche aidant sans discrimination

CONSIDÉRANT QUE le crédit d'impôt remboursable pour aidant naturel ne représente qu'une compensation financière minimale pour le temps et l'énergie que les aidants naturels consacrent à un proche pour conserver sa qualité de vie et sa dignité;

CONSIDÉRANT QUE les aidants naturels ne sont pas reconnus de la même façon selon qu'ils habitent dans leur propre maison ou appartement ou selon qu'ils habitent dans une résidence privée pour aînés;

CONSIDÉRANT QUE les aidants naturels habitant en résidence privée pour aînés avec la personne qu'ils aident ne bénéficient pas du crédit d'impôt pour aidant naturel parce que, selon les règles fiscales en vigueur, ils bénéficient d'un crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés plus élevé que les personnes habitant dans leur propre maison ou appartement;

CONSIDÉRANT QUE le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés est plus élevé en résidence privée pour aînés seulement lorsque les dépenses y sont plus importantes et que ce crédit constitue un remboursement partiel de dépenses admissibles et aucunement une compensation pour le travail fait bénévolement;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'accorder à tous les aidants naturels, sans discrimination, le droit au crédit d'impôt pour aidant naturel et que cette mesure s'applique rétroactivement.

L'AQDR Laval-Laurentides vous invite à signer la pétition et à exprimer votre opinion en [cliquant ici](#).



**Ici,
vous êtes dans
un organisme
communautaire**



Informations de nos partenaires



Comité des usagers de Laval



Le cannabis médical

Mardi 14 janvier 2020 19h

Conférence gratuite - Carrefour Axion 50+,
435, boul. Curé Labelle, Laval, salle 101D.

Conférencière :
Ann Millette, biologiste

Inscription par courriel : cucssslaval@outlook.com ou par le site web : www.cucssslaval.ca

Votre réservation vous sera confirmée par courriel



COMITÉ DES USAGERS
DU CENTRE DE SANTÉ ET
DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

La dépression chez la personne âgée

Mardi 11 février 2020 19h

Conférence gratuite - Carrefour Axion 50+, 435, boul. Curé Labelle, Laval, salle 101D.

Conférencier: Daniel Geneau, M.A., neuropsychologue, directeur SEPEC

Inscription par courriel : cucssslaval@outlook.com ou par le site web : www.cucssslaval.ca

Votre réservation vous sera confirmée par courriel



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC
Place aux citoyens

Jean Rousselle
Député de Vimont

Porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail
Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'intégrité
des marchés publics



Activités de nos partenaires



Table de réflexion et d'actions de retraités et d'aînés (TRARA)

Revenu Canada- Prestations et crédits d'impôt pour les aînés/ retraités

Mardi 14 janvier 2020 de 14h à 16h

Conférence gratuite - Quartier 50 +, 425 boul. Jean-Baptiste-Rolland Est, salle 130, Saint-Jérôme, J7Z 4J4

Conférencier: Denis Renaud, Agence du revenu du Canada

Réservez votre place en [cliquant ici](#)



TRARA
TABLE DE RÉFLEXION ET D' ACTIONS
DE RETRAITÉS ET D' AÎNÉS
MRC de La Rivière-du-Nord

La Société Alzheimer Laurentides et ses services / symptômes de la maladie

Mercredi 5 février 2020 de 13h à 15h

Conférence gratuite - Quartier 50 +, 425 boul. Jean-Baptiste-Rolland Est, salle 202 Saint-Jérôme, J7Z 4J4

Conférencières: Christine Chartrand, TTS intervenante psychosociale et Jessica Mc Lean, intervenante psychosociale

Réservez votre place en [cliquant ici](#)



Les préarrangements, pourquoi ?

Les préarrangements,
ce n'est pas si compliqué.

Pour connaître la réponse :
visitez yveslegare.com/reponse
ou appelez un de nos conseillers.

Fière partenaire de l'AQDR

Offre exclusive

Pour les membres de l'AQDR, **10 % de rabais**
sur nos biens et services à l'achat d'un
contrat de préarrangements funéraires.*

* Offre applicable sur les biens et services à prix courant seulement.
Ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle.

514 595-1500 | 1 800 454-8767
yveslegare.com



YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires

Avec vous™

COMPLEXES FUNÉRAIRES | MAUSOLÉES | CIMETIÈRES | COLUMBARIUMS
Laval | Montréal | LaSalle | Anjou | Pierrefonds | Châteauguay | Verdun | Longueuil

*L'équipe de la permanence,
les bénévoles et les membres
du conseil d'administration
de l'AQDR Laval-Laurentides
vous souhaitent un joyeux Noël
et une excellente Année 2020!*



L'AQDR Laval-Laurentides y était...

Merci à tous ceux qui sont venus à notre dîner de Noël le 3 décembre dernier!

Nous étions près d'une centaine de personnes.

À l'année prochaine!



Activités de nos partenaires

2019 - 2020

CAPSULE #93

Cinq bonnes raisons de faire son testament

LE SAVIEZ-VOUS?

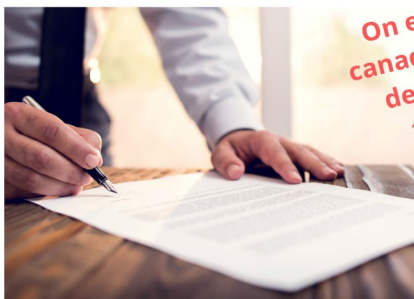
Une capsule informative du CAAP - Laval
450 662-6022 * caaplaval@caaplaval.com

Il n'est pas obligatoire de faire un testament. Toutefois, c'est une façon efficace de faire respecter vos souhaits après votre décès. Sans testament, ce sont les règles de succession légale qui s'appliquent. Que vous possédiez beaucoup ou peu de biens, ne pas avoir de testament peut compliquer les choses pour vos héritiers.

Pourquoi faire son testament?

- 1) Pour limiter les risques de conflits entre vos héritiers;
- 2) Pour protéger financièrement votre conjoint(e), particulièrement si vous n'êtes pas marié (e);
- 3) Pour choisir la personne qui s'occupera de faire respecter vos volontés et de liquider la succession de vos biens ;
- 4) Pour décider comment vos biens seront distribués ;
- 5) Pour planifier et faire des choix judicieux qui pourraient vous faire sauver temps et argent ;

NOTE: Si votre testament est **notarié**, il demeurera confidentiel jusqu'après votre décès et prendra effet automatiquement.



On estime qu'un canadien adulte sur deux n'a pas de testament.

Comment faire ?

Toute personne majeure et apte peut rédiger un testament. Il est recommandé de dater votre testament et d'être précis dans vos souhaits. Si vous laissez plusieurs testaments, pensez à annuler les plus anciens.

Il existe trois formes de testaments:

Le testament notarié: Il est préparé par un notaire. C'est la seule forme qui prend effet automatiquement au décès et est la plus facile à retracer. Le notaire peut fournir de judicieux conseils juridiques et fiscaux. Toutefois, il est plus coûteux.

Le testament olographe: Il est entièrement écrit à la main et signé par vous-même uniquement. Il est peu coûteux, mais il peut être perdu ou détruit. Il doit obligatoirement être vérifié après le décès, ce qui cause des frais et des délais.

Le testament devant deux témoins : Il peut être écrit à l'ordinateur. Il est peu coûteux, mais il peut être perdu ou détruit. Il doit aussi être vérifié après le décès, ce qui cause des frais et des délais. De plus, vos témoins ne peuvent pas hériter.

En savoir plus ?

Pour joindre la **Chambre des notaires du Québec**
Site internet : <https://www.cnq.org/>
Téléphone : (514) 879-1793 ou 1 800 668-2473

Si votre testament ne respecte pas toutes les conditions prévues par la loi, il pourrait être invalide. Il faut donc être minutieux et renseigné avant de faire son testament.

Références (consultées en octobre 2019) :
<https://www.educaloi.qc.ca/capsules/les-testamentshttps://www.cnq.org/fr/succession-testament.html>
<https://www.lesaffaires.com/blogues/carmela-guerriero/cinq-bonnes-raisons-de-faire-rediger-son-testament/600603>

Informations de nos partenaires

Parkinson Québec - Montréal - Laval

Groupe de soutien pour proches aidants: Mesures fiscales

Mercredi 5 février 2020 de 13h à 15h

Conférence gratuite - 1850, Boul. Le Corbusier, bureau 100, Laval, H7S 2K1

Conférencière : Sonia Morin, comptable professionnelle agréé

Pour toutes informations, communiquez au: 450-630-4122

Démystifier la maladie de Parkinson

Vendredi 7 février 2020 de 13h30 à 15h

Conférence gratuite - 4901 rue Saint-Joseph, Laval, H7C 1H6

Conférencière : Élisabeth Lapointe, conseillère aux proches aidants

Pour toutes informations, communiquez au: 450-630-4122



**MONTREAL
LAVAL**

**Vous voulez faire
du bénévolat ? À Laval ou
dans les Laurentides ?**

Venez-nous voir !

**L'AQDR Laval-Laurentides est
à la recherche constante de
bénévoles pour appuyer
son conseil d'administration**

- recherche de commanditaires
- co-animation d'ateliers
- analyse de dossiers
- rédaction d'articles

Informez-vous à 450-978-0807

ou 1-844-978-0807

ou aqdrlaval@aqdr.org

HORIZON 65+



L'autobus, c'est gratuit!

Lavallois de 65 ans ou plus, déplacez-vous sans frais sur notre réseau grâce au titre HORIZON 65+.



stl.laval.qc.ca
Centre contact clients: 450 688-6520

La revue de presse

[Un numéro unique pour les services de soins à domicile](#), Le Nord Info, 11 novembre 2019

[Le Pharmacien récompensé](#), La Presse +, 13 novembre 2019

[Résidences pour aînés à Lorraine: Un projet enterré sur le point de renaître?](#), Le Nord Info, 14 novembre 2019

[Le cofondateur de Wikipédia lance un réseau social sans pub ni vente de données](#), Radio-Canada, 19 novembre 2019

[Le centre de tri de Longueuil met la clé sous la porte](#), La Presse, 26 novembre 2019

[Maisons des aînés et rénovations de CHSLD, beau, bon, mais très cher](#), La Presse+, 27 novembre 2019

[La réalité virtuelle pour sensibiliser les aînés à la maltraitance](#), La Presse, 28 novembre 2019

[Aide médicale à mourir: vers une consultation pour élargir l'accès](#), La Presse, 29 novembre 2019

[Mort d'un résident d'un CHSLD : la ministre de la Santé réagit](#), Radio-Canada, 2 décembre 2019

[Maisons des aînés un projet prématuré](#), La Presse +, 2 décembre 2019

[Maltraitance des aînés : Québec veut rendre l'examen des plaintes plus efficace](#), Radio-Canada, 3 décembre 2019

[Augmentation marquée des chutes chez les aînés québécois](#), La Presse, 3 décembre 2019

[Québec et les omnipraticiens s'entendent sur les soins palliatifs à domicile](#), Radio-Canada, 4 décembre 2019

[Les centres d'hébergement ne doivent pas devenir les «club-écoles» du réseau de la santé, dit Fortin](#), TVA Nouvelles, 4 décembre 2019

Serez-vous
le prochain
POISSON?



Nos ateliers Fraude

Les personnes aînées sont LA cible de prédilection des fraudeurs qui font preuve d'une créativité accrue dans les nombreux pièges qu'ils leur tendent. C'est ainsi qu'en quatre ans, les vols d'identité au Québec ont connu une hausse de 1 285 % ! Et l'arnaque des grands-parents sévit sans cesse davantage dans les résidences pour personnes retraitées.

Mais ce n'est pas une fatalité ! Les personnes âgées peuvent se prémunir contre les pièges de fraudeurs et bien réagir en cas de problème. Il suffit qu'elles soient bien informées et qu'elles sachent faire appel aux ressources disponibles. L'atelier interactif gratuit *Serez-vous le prochain poisson ?* donne l'information utile et développe des réflexes adaptés aux dangers actuels.

Pour organiser un atelier *Serez-vous le prochain poisson ?*, réunissez un groupe d'au moins dix personnes et appelez l'AQDR Laval-Laurentides à 450 978-0807.



AQDR

Laval-Laurentides

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

1450, boulevard Pie X, bureau 202
Laval, Québec H7V 3C1
450-978-0807
1-844-978-0807

Coordination

Brigitte Tremblay

Rédaction et mise en page

Brigitte Tremblay

Anne Falcimaigne

Véronika Brisson-Delair

Notre mission

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission exclusive la défense collective des droits culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes âgées.

L'AQDR est un regroupement d'hommes et de femmes de toutes les régions du Québec qui œuvrent à la défense collective de leurs droits. Il existe des sections à travers tout le Québec, qui regroupent près de 25 000 personnes âgées.

Suivez-nous sur [Facebook](#)



Sur [Instagram](#)



et sur notre site aqdr.laval.org

NOS PARTENAIRES

